



# ASSOCIATION DES BORDS DE MARNE

Association type Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901 à but non lucratif, apolitique, ayant pour vocation la défense de l'environnement et du cadre de vie du PARC RÉSIDENTIEL DES BORDS DE MARNE à Champs-sur-Marne, ainsi que la recherche sur l'histoire de la ville de Champs-sur-Marne : « Champs de Légendes et d'Histoire » (21<sup>ème</sup> année)

Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à consulter notre site : [assobdmarne@free.fr](mailto:assobdmarne@free.fr)

*La paix dans le monde dépend de la capacité des peuples à protéger leur environnement*

## **Bientôt les vacances : rappelons-nous les règles élémentaires à mettre en œuvre pour protéger nos biens durant notamment la période des grandes vacances**

En 2013 on note une augmentation des cambriolages de 13,83 % en Seine-et-Marne. Soit environ 21 cambriolages par jour calculé en moyenne sur toute la France. Les zones rurales et périurbaines sont les plus touchées. 84 % touchent les habitations principales. 13 % touchent les locaux commerciaux. 3 % touchent les résidences secondaires. Qui cambriole ? Tous ceux qui ne respectent pas le bien des autres et que ceux-ci ont gagné en travaillant, des délinquants, de jeunes désœuvrés. Il existe des bandes organisées qui saccagent toute une rue, tout un quartier, ou tout un village en peu de temps. Ce qui est volé ? Principalement des objets précieux, des bijoux, de l'or, et du matériel petit média High-tech. Mais pas seulement bien évidemment. Certains dégradent les intérieurs avant de repartir, simplement par vengeance ou par haine de la Société et de ses habitants.

Le délinquant est un être rationnel qui cherche à obtenir un maximum de gain dans le moindre temps, en prenant le moins possible de risques, afin de ne pas être identifié et interpellé. Son choix se portera donc tout naturellement vers les habitations présentant peu de difficultés d'accès. En cas d'urgence, composez le 17 et ne modifiez rien dans votre habitation avant l'arrivée des forces de l'ordre. Si possible, n'intervenez pas physiquement et personnellement, mais à distance. Pas d'armes. La sécurité est l'affaire de la police et de la gendarmerie.

1. **L'entraide entre voisins est essentielle.** Lors d'absences prolongées, informez-en les personnes de votre connaissance en qui vous avez totalement confiance dans le voisinage, afin qu'ils surveillent discrètement votre habitation. À charge de revanche évidemment...
2. **L'installation d'un système d'alarme** via une société de surveillance qui peut avertir la police ou la gendarmerie est très efficace. Les moyens modernes des téléphones portables permettent de surveiller sa maison à distance via Internet.
3. **L'installation de simulateurs de présence** (sonores, lumineux et musicaux) sont également très efficaces.
4. **Ne laissez pas de message sur votre répondeur** pouvant laisser penser que vous êtes absents longtemps de votre domicile. Vous pouvez transférer vos appels sur votre téléphone mobile ou le poste fixe du lieu de vos vacances.
5. **Entretenez la végétation de votre domicile** afin de ne pas donner l'impression que le lieu est inoccupé.
6. **En cas d'absence prolongée**, faites ouvrir et fermer les volets de votre maison par une personne de confiance, faites retirer le courrier de la boîte aux lettres, ouvrir et fermer les fenêtres, et activez l'éclairage de manière aléatoire avec un système de minuterie respectant les normes de sécurité (simulateur de présence).
7. **Rangez outils, échelles et matériels de jardinage** afin qu'ils ne puissent être utilisés pour vous cambrioler.
8. **Dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances »**, signalez votre absence momentanée au commissariat de police ou à la gendarmerie locale.
9. **Déposez** vos objets de grande valeur dans un coffre.
10. **Ne gardez jamais beaucoup d'argent à la maison.**
11. **Dissimuler** les biens attrayants et facilement transportables.
12. **Lorsque vous vous absentez pour de courtes périodes**, n'hésitez pas à regarder si personne ne vous observe.
13. **Surveillez** les attroupements qui vous paraissent suspects et n'hésitez pas à en informer la police ou la gendarmerie si vous le jugez nécessaire. Un petit coup d'œil le soir sur la rue, avant de se coucher, n'est pas inutile.
14. **Installer des serrures de sécurité** qui, si elles ne sont pas inviolables, retardent les éventuelles cambrioleurs.
15. **Barauder solidement vos fenêtres de sous-sol.**

**Car rappelez-vous d'une chose : vous ne devez pas être « cambriolable » en moins de cinq minutes.**

**Soyons des Voisins Vigilants**

## « Voisins vigilants »

Nous avons réuni de la documentation sur le sujet. Sur le principe, il s'agit d'une sorte de communauté à laquelle il faut adhérer. C'est payant. Nous avons été reçu en Mairie afin que des représentants nous donnent leur avis. Par manque de place, nous ne pouvons en donner tous les détails dans le présent bulletin de deux pages. Nous vous remercions de bien vouloir consulter notre site internet. Nous en reparlerons toutefois dans le bulletin du mois de janvier 2015. Vous pouvez également consulter *le site Internet « Voisins Vigilants »*.

## Problèmes de stationnement à Champs-sur-Marne

On ne peut quasiment plus stationner les automobiles à Champs-sur-Marne. Nous avons signalé ce problème à la Mairie. Il nous a été répondu que des études et des projets étaient lancés. Nous avons proposé quatre idées : aménager et agrandir le parc de stationnement situé entre la rue Paul Bert et la perspective du château. Créer un parc de stationnement souterrain place de La Garenne. Modifier le projet d'immeuble rue de Paris en y incluant un parc de stationnement aérien de 400 places. Créer un parc de stationnement aérien de 1000 places au centre Descartes.

## Problèmes de « campements » illégaux à Champs-sur-Marne

Nous avons saisi une nouvelle fois l'autorité municipale en constatant l'état déplorable des bois et de leurs abords situés le long du boulevard de Champy-Nesles en direction de la gare RER du Champy. Nous avons fait des photographies que nous leur avons fait parvenir. On dénombre environ et au moins une quarantaine de tentes baraquements en bois et en tôle de toutes sortes et quelques caravanes. Elle montrent des bois détériorés, des débris partout, des traces de feux partout. Sans compter le reste... Il y a un manque d'hygiène total. C'est affligeant. Il s'agit d'un problème de salubrité publique. Ces populations vivent dans un dénuement total. Et cela tout près de l'école d'ingénieurs ESIEE, pas loin du collège JEAN WIENER, à proximité des immeubles et des habitations. Nous avons préconisé d'aménager ces bois en les nettoyant, en les assainissant, en rapportant de la terre végétale et en aménageant cet espace en lieu de promenade pour les riverains. Nous savons que les responsables de la Mairie sont particulièrement vigilants et à l'écoute des habitants, menant régulièrement des actions. Mais la situation est complexe. Nous devons l'admettre, cette situation n'est guère facile à gérer en raison notamment des problèmes humains que cela pose, des lenteurs administratives, de leurs contradictions, mais aussi de la nécessité de mettre en place une politique efficace et cohérente au niveau du continent européen.

## 70<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement des forces de la Liberté en Normandie le 6 juin 1944

Depuis le mois de mai 1940, la France vit sous l'occupation nazie. Une chape de plomb s'abat sur le pays. Le 6 juin 1944, la plus formidable armada de l'histoire de l'Humanité débarque sur les côtes de France, en Normandie. Les combats sont d'une violence extrême. La France et les Français retrouvent la Liberté. L'Allemagne est envahie. Hitler se suicide dans son bunker à Berlin. C'est la fin de la guerre. L'armistice est signé le 8 mai 1945. C'est le 70<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de cette apocalypse que nous commémorons cette année. Pour que de tels drames ne se reproduisent plus jamais en Europe.

De nombreux livres ont été écrits sur cette époque. De nombreux films ont été tournés. Chacun a vu et revu le célèbre film intitulé « Le Jour le plus long » réalisé en 1962 par Darryl F. Zanuck, musique de Maurice Jarre sur un thème de Paul Anka arrangé par Mitch Miller, d'après le livre de Cornelius Ryan avec à l'affiche une pléiade de grandes vedettes dont John Wayne. De nombreuses manifestations sont prévues en 2014. Consulter les sites Internet et les médias. Visiter les plages et musées du débarquement en Normandie, le musée de la Libération à Paris, ainsi que le mémorial Charles De Gaulle à Colombey-les-Deux-Églises en Haute-Marne. Mais aussi les plages et musées du débarquement de Provence dans le Var (mémorial du mont Faron à Toulon), et le monument au sous-marin *Casabianca*, sur le port de Bastia en Corse. Parmi des dizaines d'autres sites évocateurs... Nous proposons la construction d'un grand musée de la Seconde Guerre mondiale à l'image de celui de la Grande Guerre à Meaux.

**Et pour ceux qui l'auraient oublié pour l'année 2014.....**

### ASSOCIATION DES BORDS DE MARNE

#### BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUVELLEMENT POUR L'ANNÉE 2014

Je soussigné (Nom, Prénom).....  
Adresse .....  
Téléphone (facultatif).....  
E-mail (Facultatif).....

**Souhaite adhérer ou renouveler mon adhésion à l'Association des Bords de Marne pour l'année 2014 et joins la somme de 13 €**  
Fait à Champs-sur-Marne le..... Signature

À retourner sous enveloppe timbrée accompagné de votre chèque libellé à l'Association des Bords de Marne, à l'attention de  
**M. Claude HOURDEL**, 29 Bd de la République (01 64 68 18 76) ou **Mme Françoise BEUVIN**, 35 Bd de la République (01 64 68 39 32)  
77420 à Champs-sur-Marne.

**BONNES VACANCES à TOUS !**

